

## FÉDÉRATION DES FROMAGERS DE FRANCE

Claude Maret, Président de la Fédération des Fromagers de France

David Bazergue, Directeur Général de la Fédération des Fromagers de France

Auditionnés par : Pierre Creuzet, Directeur fondateur Centre-Ville en Mouvement ;  
Constant Papillon-Amblard, Chargé de mission Europe ; Olivia Rouby, Chargée de mission

La Fédération des Fromagers de France est l'organisation professionnelle qui représente les 3 200 crémiers-fromagers exerçant en boutique et sur marchés. Par ses actions, la fédération contribue à rassembler et promouvoir la profession auprès des pouvoirs publics, des représentants de la filière et des consommateurs. Les fromagers sont pour moitié présents sur les marchés et pour l'autre moitié installés dans des boutiques.

### CRISE SANITAIRE : ETAT DES LIEUX :

L'acte d'achat chez les fromagers était avant la crise gage de qualité : produits locaux et découverte du terroir ainsi qu'expertise dans le conseil. En 5 ans, nous sommes passés de 2700 à 3150 fromagers, 40% sur les marchés et 60% en boutiques, également sur les 5 ans la vente passe à 12 points de parts de marché pour les fromages AOP.

### Comportement :

- Les commerces alimentaires sont essentiels mais mise en avant aujourd'hui de la grande distribution : sentiment d'oubli pour les commerçants de proximité et les indépendants des centres-villes
- Soucis au niveau des relations avec les Préfets qui empêchent pour certains toute réouverture de marchés, à noter qu'actuellement 70% des marchés sont fermés
- Mauvaise compréhension également de toute la logistique d'un marché et des mesures de réapprovisionnement
- Bonne résistance des boutiques en revanche, dans la plupart des régions de 80 jusqu'à 100% de points de vente ouverts et mise en place de services de livraison de proximité

### Les problèmes :

- Attention à la vente directe des producteurs notamment dans les drives en centre-ville, veiller à ce que l'équilibre soit maintenu avec les fromagers de centre qui payent des loyers
- Baisse du pouvoir d'achat global et déplacement de la consommation sur la proximité
- Réduction des horaires d'ouverture pour des problèmes de transports et de personnel
- Peu de rupture agricole concernant l'approvisionnement, encouragement à l'origine France

- Gros soucis en revanche pour le secteur des fromages AOP et fermiers car la grande distribution a fermé les rayons coupe et la fermeture des restaurants et marchés ; les drives quant à eux ne proposent que des produits de base

### **Points positifs :**

- Recours au local, au BIO et aux circuits courts et retour au basique dans la liste de courses
- Hygiène : recours aux équipements de protection mais difficulté pour les TPE de s'approvisionner en équipements tels que les masques
- Changement également dans les façons de vendre : vente avant et vente arrière

### **CRISE SANITAIRE : ETAT DES LIEUX :**

Représentation du centre-ville, de l'artisanat et du commerce au sein du gouvernement :

- Dotation d'une réelle entreprise de relance : Création d'un vrai Ministère de l'artisanat et du commerce avec un plan de relance dédié
- Aide, conseils et suivi sur la modernisation des entreprises de façon plus efficace en accompagnant : mutualisation des outils de service au consommateur en centre-ville
- Soutien aux services de livraison, click and collect et avoir enfin un système de livraison durable sur les villes
- Développer les systèmes de paiement à distance
- Réflexion sur l'aménagement commercial : comment vont être considéré à terme les mesures de distanciation et comment vont réagir les consommateurs ? Cela pose la question de la superficie des points de vente
- Modification de la fréquentation des centres-villes avec un retour à la proximité, il faut donc développer dans les petites villes et villes moyennes de vrais services Ad Hoc commerciales
- Redonner de la compétence aux Maires sur la gestion des marchés
- Concernant les marchés établir un « Conseil des sages » avec des élus et des représentants professionnels pour que les marchés se réinstallent de la meilleure façon possible
- Proposition pour les petites villes qu'elles soient dotées de petits marchés sur 2-3 heures + un redéploiement des tournées avec des commerçants itinérants qui vont de village en village
- Rendre plus attractif le métier sur le marché car défiance de la population et un renforcement de la Loi PINEL avec revalorisation de la profession
- Les marchés vont devoir appliquer les protocoles à leur réouverture, avec un réaménagement, mise en place de la distanciation, c'est ce message qui est difficile à faire passer au Maire c'est le fait que ce protocole est adaptable à tout type de marchés
- Peu de dialogue commun entre les professionnels du marché premièrement et dans un second temps avec le Maire. Il faut davantage de travail commun.
- Désengagement des maires qui ont été battus dès le premier tour des Municipales mais qui sont encore en poste avec le recul du second tour ou cas des élus dès le premier tour sans pouvoir